

LE MENSUEL

FÉVRIER 2024 - N°35

ecofi Actifs pour le futur

UNE NOUVELLE VAGUE D'INFLATION VENUE DE LA MER ROUGE ?

Des banques centrales tantôt batailleuses face aux marchés tantôt versatiles dans leurs propos, l'entreprise chinoise *Evergrande* qui refait parler d'elle, des considérations techniques concernant l'inflation américaine, l'activité économique qui ne cesse de surprendre outre-Atlantique, le risque bancaire qui réapparaît... sont autant d'éléments qui ont rythmé le premier mois de l'année.

En parallèle, le risque géopolitique a ressurgi avec les attaques des Houthis en mer Rouge. Ces tensions vont-elles provoquer une nouvelle vague d'inflation ? Nous pensons que non, mais cela mérite quelques explications.

L'inflation cœur américaine (hors énergie et alimentation) mesurée par l'indice des prix à la consommation CPI n'a pas franchement décollé en décembre, alors que son « concurrent », le PCE, a connu une évolution plus favorable. Cette divergence, anormalement élevée d'un point de vue historique, provient notamment de la prépondérance de la catégorie des loyers au sein du CPI, mais aussi de la manière dont sont mesurés les frais de santé. Les données nationales publiées en zone Euro ont quant à elles montré une poursuite de la désinflation, malgré une certaine hétérogénéité d'un pays à l'autre. La volatilité des statistiques macroéconomiques est élevée, mais la trajectoire désinflationniste demeure bien ancrée.

Ressortie à 3,3% en rythme annualisé pour le 4ème trimestre 2023, la croissance du PIB aux Etats-Unis a encore dépassé les attentes. Nous continuons d'anticiper une bonne tenue de l'économie américaine en 1ère partie d'année, contrairement au consensus, qui se ravise toutefois rapidement. La croissance a en revanche stagné en zone Euro. Ce profil amorphe de l'activité devrait selon nous se prolonger sur une bonne partie du 1er semestre. La mise en liquidation d'*Evergrande* par un tribunal de Hong Kong a par ailleurs relancé les inquiétudes sur la crise immobilière chinoise. En fin de mois, les résultats trimestriels de la New York Community Bancorp ont rappelé aux investisseurs que l'exposition des banques régionales américaines au secteur de l'immobilier commercial, durement frappé par les hausses de taux, est à surveiller de près...

En ce début d'année, les tensions en mer Rouge ont ravivé les craintes d'un regain d'inflation inopiné. Comme le montre le graphique ci-contre, le

déroutage de bateaux commerciaux, obligés d'emprunter d'autres voies maritimes, a eu pour conséquence un accroissement des coûts du transport.

Les enquêtes signalent également que les entreprises subissent des pressions sur les prix et les délais de livraison, à partir de faibles niveaux. En dépit de ces éléments, nous ne pensons pas que cela soit de nature à enrayer le phénomène de désinflation, pour trois raisons principales. Premièrement, l'augmentation actuelle des coûts est sans commune mesure avec celle de 2021-2022. Deuxièmement, certaines des entreprises impactées ayant appris de la pandémie, sont devenues plus réactives et s'adaptent à cette nouvelle donne. Enfin, et surtout, choc d'offre et choc de demande ne coexistent plus aujourd'hui, comme lors de la réouverture des économies post-Covid. La consommation s'étant réorientée vers les services, les entreprises disposent de moins d'options pour augmenter leurs prix et souhaitent conserver leurs marges.

“ EN DÉPIT DE CES ÉLÉMENTS, NOUS NE PENSONS PAS QUE CELA SOIT DE NATURE À ENRAYER LE PHÉNOMÈNE DE DÉSFINFLATION. ”

Bien sûr, les précautions d'usage s'appliquent. La recherche académique récente, notamment Tillmann (2024), a mis en exergue l'impact asymétrique des chocs d'offre. Selon l'auteur, les tensions logistiques affectent davantage et plus rapidement l'inflation que la détente de celles-ci. Au total, la situation en mer Rouge pourrait faire varier les prix de certains biens manufacturés transitant par voie maritime, sans pour autant entraîner de nouvelle vague d'inflation. Les effets semblent même plus dommageables pour l'activité du secteur manufacturier, alors que celle-ci entame un rebond...

La BCE aurait pu se saisir des tensions en mer Rouge pour justifier un ton prudent, mais tel n'a pas été le cas. La focale se situe toujours sur les salaires. Nous prévoyons que les données seront suffisamment évocatrices pour que la BCE enclenche sa première baisse de taux en juin. S'agissant de la Fed, nous tablons désormais sur une baisse en mai, en raison d'une situation de plus en plus confortable sur le front de l'inflation. En février, les grandes banques centrales ne se réuniront pas. Les statistiques économiques qui comptent seront

pendant nombreuses...



Florent WABONT
Economiste

QUOI DE NEUF ?

UN AUTRE REGARD

Le jeudi 18 janvier dernier, Ecofi organisait sa Conférence au sein de la Cité Universitaire Internationale sur le thème "Inflation et sobriété : le duo gagnant ?".

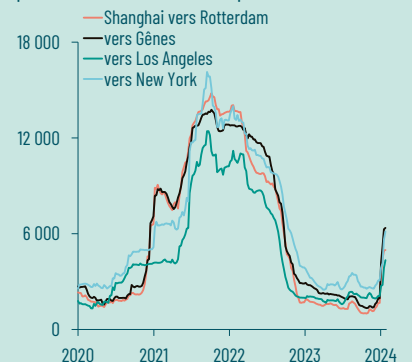
Un bel événement qui a réuni experts ISR, gestion, économistes et penseurs, avec la présence exceptionnelle de Christian Clot, aventurier et scientifique.

Voir les replays 📺

GRAPH DU MOIS

NOUVELLE VAGUE D'INFLATION VENUE DE LA MER ROUGE ?

Evolution du coût du transport de conteneur par voie maritime (en \$/40 pieds)



Source : Drewry World Container Index, Bloomberg. Données au 25/01/2024.

AGENDA

Février

	ÉTATS-UNIS	ZONE EURO	CHINE	JAPON
INDICATEURS				
Inflation	13	22	08	27
Production industrielle	15	14		15
Indices PMI	01	01		01
Moral des ménages	02	21		
Moral des entreprises	01	28	05	01
Moral des PME	13			
Ventes au détail	15	06	16	29
Emploi	02	01		
Réserves de change			07	
Solde commercial/courant	28	15		21
PIB	28	14		15

Les analyses et les opinions mentionnées ci-contre représentent le point de vue de l'auteur. Elles sont émises en date du 5 février 2024 et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

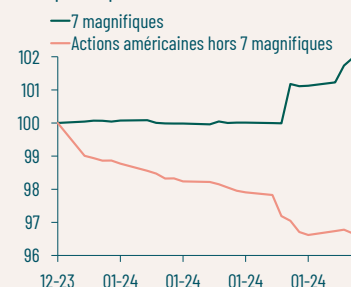
LE TOUR D'HORIZON DES CLASSES D'ACTIFS



DRY JANUARY : LES FÊTES SONT TERMINÉES

Actions américaines : le grand écart des perspectives bénéficiaires

Révisions des bénéfices par action anticipés depuis le début de l'année



Source : Bloomberg. Base 100 du 29/12/2023 au 31/01/2024. Perspectives bénéficiaires anticipées à 12 mois. Les 7 magnifiques sont représentées par Nvidia, Meta, Tesla, Amazon, Alphabet, Microsoft et Apple.

INDICES

	△ mois
EuroStoxx	1,95% ↑
S&P 500 (\$)	1,65% ↑
Topix (Yen)	7,81% ↑

Valeurs de croissance

(MSCI World Growth) \$ 2,12% ↑

Valeurs "value"

(MSCI World Value) \$ 0,26% →

SECTEURS PHARES

	△ mois (en %)	
	Zone Euro	États-Unis (\$)
Technologie	9,65 ↑	3,76 ↑
Santé	3,90 ↑	2,74 ↑
Communication	3,57 ↑	4,48 ↑
Conso cyclique	2,23 ↑	-3,35 ↓
Finance	1,07 ↑	2,48 ↑
Conso. non cyclique	0,96 ↑	1,24 ↑
Industrie	0,82 ↑	-0,83 ↓
Immobilier	-1,89 ↓	-4,81 ↓
Energie	-2,24 ↓	-0,62 ↓
Services aux collectivités	-3,60 ↓	-2,91 ↓
Produits de base	-3,65 ↓	-3,83 ↓

TENDANCE

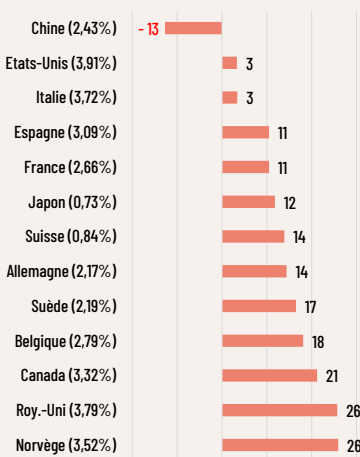
Les marchés actions ont été légèrement positifs en janvier en raison notamment des bons chiffres macro-économiques américains. Le mois a été marqué par le début de la saison des publications des résultats du 4ème trimestre, plutôt calmes, qui ont rassuré les investisseurs sur les perspectives des plus grands groupes européens (ASML, LVMH).



À QUAND LA BAISSSE DES TAUX DIRECTEURS ?

Banques centrales vs marchés

Niveau et variation mensuelle (en pbs) des rendements d'emprunts souverains à 10 ans



Sources : Bloomberg, Ecofi

TAUX 10 ANS

	△ mois	Niveau
Etats-Unis	3 ↑	3,91%
Allemagne	14 ↑	2,17%
France	10 ↑	2,66%
Italie	3 ↑	3,73%
Espagne	10 ↑	3,09%

CRÉDIT

La contraction des marges de crédit a plus que compensé la hausse des taux souverains, ce qui a permis d'enregistrer des performances positives.

Le compartiment haut rendement a tiré son épingle du jeu et le marché semble ne pas tenir compte de la dégradation de l'environnement macro-économique en cours.

CONVERTIBLES

	△ YTD
Zone Euro	0,08%

Le début d'année a été modeste sur le marché (+0,08% pour le Bloomberg Eurozone) : hausse des profils Equity sensitive et baisse des profils Credit/Rate sensitive.

Les dossiers dans l'actualité ont connu une forte volatilité à la baisse (Atos, Meyer Burger, Delivery Hero) et à la hausse (Safran, Elis, BE Semiconductors).

Le marché primaire a vu 3 émissions totalisant plus de 1 milliard d'euros : Campari 2029, GlobalWafer/Siltronic 2029, ORPAR/Remy Cointreau 2031.

DEVISES

	△ YTD
Euro/Dollar	↓ -2,00%
Euro/Yen	↑ 2,07%
Euro/Livre sterling	↓ -1,65%

TENDANCE

La résilience de l'économie américaine ainsi qu'une stabilisation des indices précurseurs d'activité dans la zone Euro ont entraîné les taux à la hausse après leur chute du mois dernier. Toutefois, le discours de Christine Lagarde à l'issue de la réunion de la BCE du 25 janvier, laissant entendre que des signes de modération salariale apparaissaient, a de nouveau alimenté les anticipations de baisse plus rapprochée des taux directeurs et déclenché une détente des taux de marché. Ainsi, sur le mois, le taux à 10 ans allemand a progressé de 14 points de base (pbs), à 2,17%, mais a atteint un plus haut de 2,37% le 24 janvier. La courbe des taux s'est légèrement désinvertée. Les emprunts d'Etat italiens ont continué de surperformer leurs homologues allemands.

PERSPECTIVES

ACTIONS

▶ Actions Europe



▶ Actions Etats-Unis



▶ Actions Japon



Les perspectives de croissance de bénéfices sont encore élevées en Europe et surtout aux Etats-Unis en raison d'attentes importantes sur les résultats des géants de la technologie. Les analystes devraient revoir à la baisse les bénéfices mais cela semble déjà anticipé par le marché, les entreprises ayant "dériské" en partie leurs objectifs au précédent trimestre. La suite de la saison des publications sera clé, notamment pour les groupes dont les bénéfices ont cru avec l'aide de l'inflation. Les valeurs de qualité qui pourront maintenir leurs marges ou qui bénéficieront d'inflexions sur leurs volumes en 2024 seront privilégiées par les investisseurs.

OBLIGATIONS

▶ Obligations corporate



▶ Obligations d'Etat (Allemagne)



▶ Titres indexés sur l'inflation



La Fed et la BCE commenceraient à baisser leurs taux directeurs à partir du second trimestre 2024, ce qui provoquerait une forte détente des taux à 2 ans et une moindre baisse des taux à 10 ans. Les courbes devraient donc encore se "désinvertir". Par ailleurs, une légère sous-performance des emprunts d'Etat italiens est anticipée.

DEVISES CONTRE EURO

▶ Dollar



▶ Livre sterling



▶ Yen



L'euro-dollar resterait dans la fourchette 1,06-1,12 car le contexte économique devrait pousser la Fed et la BCE à assouplir leur politique monétaire quasiment en même temps.

Le yen va profiter des anticipations de baisse de taux directeurs aux Etats-Unis et dans la zone Euro.

LA DIRECTIVE EUROPÉENNE CONTRE LE GREENWASHING ENTRE EN VIGUEUR

Parmi les grandes nouveautés en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) en 2024, figure l'entrée en vigueur de la Directive de l'Union européenne (UE) sur l'écoblanchiment, ou greenwashing. Le 17 janvier dernier, les députés européens ont adopté, à une large majorité, une directive interdisant les informations trompeuses sur les produits d'un point de vue environnemental de la part des sociétés européennes.

La directive concerne notamment l'amélioration de l'étiquetage des produits et l'interdiction de l'utilisation de mentions environnementales considérées comme « non justifiées ». Sa finalité est non seulement de protéger les consommateurs finaux, de plus en plus sensibles à l'impact des produits sur le changement climatique et l'environnement, contre les pratiques commerciales trompeuses, et aussi de les aider à faire de meilleurs choix lors de leurs achats.

La Directive oblige les sociétés euro-

péennes à fournir des preuves concernant les mentions publicitaires liées au respect de l'environnement, notamment à travers un étiquetage des produits plus clair et plus fiable. Le texte interdit l'utilisation de mentions vagues et génériques telles que « vert », « respectueux de l'environnement », « naturel », « neutre » ou « écologique » si celles-ci ne sont pas prouvées et le fabricant doit avancer des éléments incontestables. Seules les mentions de durabilité basées sur une certification approuvée ou établie par les autorités publiques seront ainsi autorisées.

Selon la Commission européenne, ces mesures sont nécessaires car le greenwashing reste une stratégie encore très utilisée sur le marché européen. Une étude publiée en 2022 par la Commission montre ainsi que 53 % des communications environnementales des sociétés de l'UE sont vagues, trompeuses ou infondées et que 40 % ne sont pas étayées.

La Directive doit maintenant recevoir l'approbation finale du Conseil d'Europe, à la suite de quoi les États membres disposeront de 2 ans pour le transposer dans leur droit national et les sociétés 6 mois supplémentaires pour s'y conformer.

FOCUS

UN DIALOGUE ENGAGÉ EN 2023

En 2023, Ecofi a eu un dialogue individuel avec 35 sociétés : 13 ont porté sur différents enjeux ESG et 22 ont été menés dans le cadre d'une campagne de dialogue spécifique sur le sujet de la biodiversité.

Concernant le dialogue collectif, Ecofi a participé à 26 initiatives, coordonnées par ses réseaux internationaux de finance responsable, dont les PRI des Nations-Unies, le CDP, le FIR ou Shareholders for Change. Ces 26 initiatives ont permis à Ecofi de contacter 196 sociétés investies par ses fonds sur les thèmes de la transition énergétique, de la biodiversité, des droits de l'Homme, des relations avec les salariés, de gouvernance et de responsabilité fiscale.

Ecofi a participé à 12 initiatives de dialogue avec les institutions liées aux enjeux ESG : qualité des rapports RSE des sociétés, réglementation européenne sur le Devoir de vigilance, "say on climate", dépôt de résolutions, plastique, eau ou greenwashing.



ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

INTERTEK

Testing, Inspection, Certification (TIC)

ROYAUME-UNI



LES POINTS FORTS ESG

- E** Intertek opère en tant que tierce partie indépendante, en fournissant une assurance sur la durabilité des processus et des produits dans divers secteurs d'activité. A travers ses activités de certification et d'inspection, elle constitue ainsi un acteur clé dans la mise en conformité des entreprises avec des réglementations de place telles que la CSRD. La société a par ailleurs mis en place des mesures pour réduire sa propre consommation d'énergie et les émissions qui y sont liées. Sa consommation d'énergie normalisée a ainsi diminué de 9% entre 2020 et 2022, tandis que les émissions normalisées ont diminué de 24% entre 2018 et 2022.
- S** L'attraction et la rétention des talents sont des priorités pour l'entreprise. Intertek a par ailleurs pris un engagement formel en matière de santé et de sécurité et s'est fixé un objectif quantitatif à cet égard. La société semble avoir mis en place un système de santé et de sécurité et sensibilisé ses employés au stress au travail. En termes de résultats, le taux total d'incidents enregistrés des salariés a diminué de 32% entre 2018 et 2022.
- G** La société adopte certaines bonnes pratiques de gouvernance. Notamment, les fonctions de président et de directeur général sont séparées. 80% des membres du conseil d'administration sont considérés comme indépendants, supérieur aux 33% prévus par la politique d'engagement d'Ecofi. Les comités spécialisés sont par ailleurs tous constitués d'administrateurs indépendants. Enfin, des critères ESG sont appliqués à 15% de la rémunération variable annuelle à court terme versée aux salariés. Une partie de la rémunération variable des mandataires sociaux est elle aussi indexée sur des critères ESG.

EN PORTEFEUILLE

Ecofi Avenir Plus,
Ecofi Convictions Monde,
Ecofi Enjeux Futurs

+ PRINCIPALES ENTRÉES*

Société	Evènement
AVISTA CORP.	Production d'énergie liée au charbon > 5% CA
CAPITAL & REGIONAL PLC	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
GRANITE REAL ESTATE INV. TRUST	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
MUENCHENER HYPOTHEKENBANK EG	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)
VESUVIUS PLC	Amélioration de la note ESG (décile 8 à 5)

- PRINCIPALES SORTIES*

Société	Evènement
APTITUDE SOFTWARE GROUP PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
NITTO DENKO CORP.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
QUEBECOR, INC.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
STIFEL FINANCIAL CORP.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)

*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)



NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

DEVOIR DE VIGILANCE : INCLURE LE SECTEUR FINANCIER

Ecofi a signé une lettre envoyée à la Commission européenne et au Conseil de l'Union européenne, rédigée par les PRI des Nations-Unies, qui appelle à l'inclusion du secteur financier dans la directive sur le devoir de vigilance (Corporate Sustainability Due Diligence Directive - CSDDD). Selon les signataires, le devoir de vigilance dans l'UE est un élément important pour les investisseurs responsables pour pouvoir évaluer les

politiques de durabilité des sociétés. La directive offre la possibilité de créer un cadre cohérent et harmonisé pour les sociétés européennes et constitue un pas en avant indispensable pour garantir que les activités économiques liées au marché de l'UE sont menées de manière responsable. L'inclusion du secteur financier dans la directive aiderait les investisseurs à mieux comprendre et à gérer les impacts extra-financiers liés à leurs décisions d'investissement dans le secteur.

INTERPELLER LES ENTREPRISES

Ecofi, en tant que membre de la Commission de dialogue et d'engagement du FIR, a soutenu comme en 2020, 2021 et 2022, la campagne 2023 des questions adressées aux entreprises du CAC40 sur différents sujets ESG, dont la responsabilité fiscale, la transition énergétique, les relations avec les salariés et la parité H/F. Ecofi a rédigé la question sur la responsabilité fiscale et analysé les réponses. Ecofi a ainsi contacté 39 entreprises investies par ses fonds.

COMMENT OBTENIR DU RENDEMENT AVEC UN PLACEMENT OBLIGATAIRE ?

Alors que les banques centrales devraient commencer à baisser leurs taux directeurs, les fonds à échéance ou datés présentent encore un couple rendement/ risque attractif. Ecofi Optim 26 répond à cette logique, offrant un taux de rendement instantané de 5,66% pour une durée de 1,30 (données indicatives au 31 janvier 2024 - cf. ci-dessous).

Le taux de défaut implicite des entreprises, basé sur les marges de crédit - soit le risque qu'elles fassent faillite - va augmenter en 2024 mais devrait demeurer sur des niveaux largement inférieurs aux pics historiques.

Le durcissement des conditions financières va peser sur les métriques de crédit des émetteurs. Cependant, dans une logique de portage "buy & hold", les conditions de rémunération qui prévalent compensent les risques encourus.

En outre, Ecofi Optim 26 se focalise par nature sur des obligations de maturités relativement courtes pour lesquelles l'appréhension du risque de solvabilité est plus facile.

Dans ce contexte, il nous semble opportun de mettre en œuvre des stratégies de gestion actives pour tirer profit de l'évolution des marchés de crédit et de taux d'intérêt jusqu'à l'échéance 2026 afin de capter les opportunités.

3 moteurs de performance seront utilisés.

La gestion de la maturité

Il s'agit de positionner l'actif du fonds sur les maturités considérées comme les plus opportunes pour créer de la valeur, en veillant à ne pas dépasser une maturité moyenne du portefeuille au 25 avril 2026.

La stratégie consiste également à gérer le risque d'une remontée éventuelle des taux et, à tout moment, pouvoir réduire ce risque en gardant une sensibilité contenue, notamment à l'aide d'obligations à taux variable.

Le choix des émetteurs

Afin d'augmenter le taux de rendement du portefeuille, il est capital de pouvoir investir dans un vaste univers, incluant l'utilisation du territoire du haut rendement.

La sélection pertinente des titres est un maillon essentiel de la gestion obligataire. L'expertise de la société de gestion peut sur ce point faire la différence.

La gestion socialement responsable (ISR)

L'analyse financière est renforcée par l'identification des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Cette analyse ISR accompagne les meilleurs compétiteurs pour les défis de demain et renforce la maîtrise des risques à long terme pour, in fine, viser à améliorer la performance financière.

[En savoir plus sur le fonds >>>](#)

Le TRI communiqué n'est pas un indicateur de rentabilité et ne préjuge pas des performances futures. Il est communiqué à titre indicatif et ne constitue pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.



INTERVIEW GÉRANT

Rodolphe COURVASIER

Gérant obligataire

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DU FCP ?

Ecofi Optim 26 est un FCP ISR** à échéance (25 avril 2026) qui cherche à tirer profit de l'évolution des marchés de crédit et des taux d'intérêt par son large univers d'investissement en obligations libellées en euro.

QUEL EST SON PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ?

Ecofi Optim 26 bénéficie d'une gestion obligataire active :

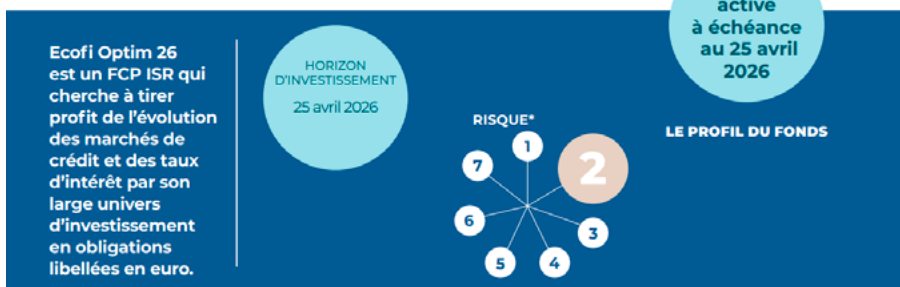
- gérer l'évolution de la courbe de taux d'intérêt et se protéger contre une hausse éventuelle des taux d'intérêt;
- moduler la composition du portefeuille avec des instruments à taux fixes ou variables d'échéances flexibles d'aujourd'hui à avril 2026;
- rechercher la performance supplémentaire au titre de la diversification sur les obligations convertibles ou échangeables, dans la limite de 10% de l'actif;
- apprécier les opportunités sur le marché du crédit dans un large univers;
- investir dans des titres de catégorie "haut rendement" (50% maximum) pour piloter au mieux la gestion du risque crédit;
- conforter l'analyse crédit fondamentale par une analyse ISR** et viser une meilleure maîtrise des risques à long terme.

POURQUOI INVESTIR ?

Ecofi Optim 26 a dépassé les 100 millions d'euros d'encours et bénéficie de notre expertise dans la gestion des fonds à échéance, avec la création du 1er fonds à échéance en 2009. Comme tous nos fonds ouverts, il a un filtre ISR** strict.

RISQUES

- de perte en capital, de taux, de contrepartie, de liquidité, d'investissement en titres dits spéculatifs, liés à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, liés aux titres de créance subordonnés
- Echelle de risque* : 2



*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque plus élevé). Le FCP est classé dans la catégorie 2. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section «Risques» du Prospectus.

**Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du Label ISR d'Etat.

PERFORMANCES DE NOS OPC

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

OPC	CODE ISIN	2024	1 AN	5 ANS	10 ANS	VL
MONÉTAIRE						
ECOFI TRESORERIE - C	FR0000293698	0,38	3,67	3,07	3,19	11 137,11
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE - I	FR0011048537	0,38	3,60	2,99	2,74	1 039,98
OBLIGATAIRE COURT TERME						
CONFIANCE SOLIDAIRE - C	FR0010515601	0,18	5,21	1,68	3,14	172,12
ECOFI OPTIM 12 MOIS - C	FR0010793778	0,29	3,91	2,94	3,29	10 979,60
ECOFI CREDIT SHORT DURATION - C	FR0007462833	0,44	5,78	5,39	9,02	210,06
OBLIGATAIRE						
ECOFI HIGH YIELD - C	FR0010986919	-0,71	7,64	8,14	25,41	15 658,54
ECOFI OPTIM 26 - I	FR0011316728	0,62	5,88	-3,66	3,65	10 923,37
ECOFI TAUX VARIABLE - I	FR0011045137	0,64	4,84	3,24	2,35	10 641,32
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS - C	FR0011045145	0,05	6,18	0,32	9,15	189,36
MULTI-ACTIFS						
CHOIX SOLIDAIRE - C	FR0010177899	0,32	4,65	9,65	15,30	77,83
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT - C	FR0010642280	-4,23	-8,30	26,20	48,75	93,64
ECOFI ENTREPRISES - C	FR0007011432	-0,28	2,68	2,22	17,82	3 940,94
ECOFI PATRIMOINE - I	FR0011504224	-0,18	2,31	6,72	18,79	181 990,38
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE I	FR0000097560	0,43	7,02	16,78	32,09	136,45
OBLIGATIONS CONVERTIBLES						
ECOFI CONVERTIBLES EUROPE - C	FR0010191908	-0,63	0,38	-1,20	18,30	171,02
ACTIONS						
ECOFI CONVICTIONS MONDE - C	FR0000973562	3,09	11,75	30,77	80,06	766,52
ECOFI ENDURANCE EURO - C	FR0010199091	1,68	12,37	22,98	55,59	180,27
ECOFI OPTIM VARIANCE - C	FR0011161207	1,65	3,93	23,36	61,59	20 470,62
ECOFI AVENIR PLUS - C	FR0007082359	-2,02	4,39	37,09	102,35	285,82
ECOFI ENJEUX FUTURS - I	FR0010596759	-0,11	5,57	61,19	159,78	26 451,68
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES - C	FR0010214213	-5,52	-6,79	52,73	110,12	169,65
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS - C	FR0000004970	2,30	9,38	51,94	83,46	112,32
GARANTIS / PROTEGES						
ECOFI 2023 CAPITAL PROTEGE 90	FR0000441180	0,31	3,69	2,19	6,31	247,18

Source : Ecofi, au 31 janvier 2024



Identifiant unique REP
Papiers n°FR308133...03SANF



Nous contacter

Ecofi - 12 boulevard de Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex
Tél. : 01 44 88 39 00 - E-mail : contact@ecofi.fr - Site : www.ecofi.fr

Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet.

Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.